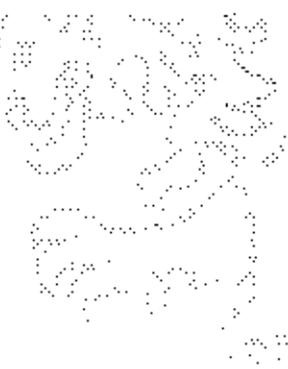




Budget 2010 - Boni

	2009	2010	Ecart %
Total charges	38'208'736.00	33'781'881.00	-11.59
Total revenus	39'098'200.00	33'833'150.00	-13.47
BONI	889'464.00	51'269.00	





Budget 2010 - Tableau des charges

	Budget 2009	Budget 2010	Ecart %
30 Charges du personnel	7'663'569.00 Index: 3%	7'522'635.00 Index: 1%	-1.84
31 Biens, services, marchandises	9'160'760.00	8'667'810.00	-5.38
32 Intérêts passifs	1'601'900.00	947'640.00	-40.84
33 Amortissements	9'557'657.00	7'646'125.00	-20.00
34 Contib. à autres collectivités	2'500'000.00	2'028'751.00	-18.85
35 Dédomm. à autres collect.	2'769'000.00	2'234'900.00	-19.29
36 Subventions	4'955'850.00	4'734'020.00	-4.48
TOTAL DES CHARGES	38'208'736.00	33'781'881.00	-11.59

Handwritten signature and date:
2009



Budget 2010 - Tableau des revenus

	Budget 2009	Budget 2010	Ecart %
Revenus des impôts PP	26'788'000.00	21'000'000.00	-21.61
Revenus des impôts PM	4'332'000.00	4'600'000.00	6.19
Taxe professionnelle	3'000'000.00	3'100'000.00	3.33
Autres revenus	4'978'200.00	5'133'150.00	3.11
TOTAL DES REVENUS	39'098'200.00	33'833'150.00	-13.47



DCTI
Case postale 3880
1211 Genève 3

MAIRIE DU GRAND-SACONNEX
route de Colovrex 18

1218 LE GRAND-SACONNEX

N/réf. : MMPAG

Genève, le 28 septembre 2009

Concerne : route des Nations et jonction autoroutière de Ferney

Monsieur le Maire,
Madame et Monsieur les Conseillers administratifs,

Je reviens vers votre commune concernant les deux projets cités en titre et fais plus particulièrement suite à l'entretien tenu en votre mairie le 6 août 2009 avec des représentants de mon département.

Les prétentions de votre commune ayant trait à l'exécution de votre plan directeur communal sont parfaitement légitimes et elles doivent être conciliées au mieux avec les intérêts cantonaux et fédéraux de ces deux projets.

Dans l'intervalle, j'ai reçu copie du courrier par lequel l'office fédéral des routes vous informe avoir accédé à ma demande d'ajustement pour permettre la réalisation de votre bâtiment administratif. Cet office, en revanche, écarte vos remarques et réitère son intention de maintenir le projet de jonction autoroutière tel qu'étudié à ce jour.

La jonction autoroutière n'étant pas de la compétence du canton, je ne suis pas en mesure d'inviter l'OFROU à reprendre les études.

En revanche, je suis favorable à une étude complémentaire du projet de route des Nations afin de prolonger la couverture de la tranchée couverte et de libérer davantage d'espace en surface pour l'aménagement de la zone de loisirs de votre commune.

Le coût d'une telle infrastructure est toutefois très important et n'était pas envisagé lors du crédit d'étude voté par le Grand Conseil en 2002.

Aussi, je suis disposé à charger l'office du génie civil de mon département d'étudier et d'inclure cette couverture, dans le cadre du crédit d'étude déjà voté, mais j'aurai besoin de l'appui de votre commune pour présenter au Grand Conseil un crédit d'investissement pour un projet différent et largement plus coûteux que celui envisagé initialement.

Je vous invite en conséquence à me faire part de votre accord avec une étude complémentaire portant sur les points suivants :

- étudier la faisabilité et le coût d'une couverture prolongée de la tranchée couverte, libérant une surface d'environ 15'000 m²;
- supprimer, voire limiter au strict minimum, les rampes d'accès et routes parallèles à la tranchée;
- déterminer le coût d'acquisition de la parcelle n° 1361 d'une surface totale de 143'214 m².

Dans le même temps, je souhaiterais également m'assurer que votre commune participera de manière substantielle au coût complémentaire de cet ouvrage.

J'espère que cette proposition emportera votre agrément et qu'elle permettra de faire évoluer favorablement ce projet de route des Nations.

Vous réitérant ma ferme volonté d'être à l'écoute des préoccupations de votre commune, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers administratifs, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Mark Muller

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



COMMUNE
DU
GRAND-SACONNEX

D.C.T.I.
Monsieur le Conseiller d'Etat
Mark Muller
Case postale 3880

1211 GENEVE 8

Grand-Saconnex, le 8 octobre 2009

SERVICE TECHNIQUE
Fax N° 022 920 99 02
N°réf. : JCH/lm - 5.02.17

**Concerne : Route des Nations et jonction autoroutière de Ferney
Commune du Grand-Saconnex**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous avons bien reçu votre courrier du 28 septembre écoulé, qui a retenu la meilleure attention du Conseil administratif.

Nous relevons avec satisfaction les démarches que vous avez l'intention d'engager vis à vis de la Commune, tout en notant la position de l'OFROU que vous rappelez et que la Commune devrait contacter pour une nouvelle reprise des études.

Nous pensons que la couverture de la route des Nations, sur la commune du Grand-Saconnex, ne devrait pas entraîner des coûts aussi importants que ceux que vous indiquez.

Conformément à votre demande, nous vous répondons sur les points que vous avez mentionnés en page 2 de votre missive :

1. une étude doit en effet être menée pour la réalisation d'une couverture de la tranchée située dans la zone du Pré-du-Stand ; la surface exacte de celle-ci devrait être déterminée avec le bureau d'ingénieurs, en nous permettant d'être consultés ;
2. la suppression des bretelles de part et d'autre de la tranchée devra être réalisée dans la mesure du possible, tout en sachant que cela paraît difficile si le rond-point de la jonction autoroutière de Ferney n'est pas déplacé ;
3. la Commune n'a pas l'intention d'acquérir la parcelle N° 1361 dont la surface de 143'214.00 m² correspond au périmètre de la totalité de la zone agricole, mais uniquement les terrains nécessaires à la réalisation d'équipements sportifs selon le plan directeur communal.

Nous souhaitons participer activement à l'élaboration de ces nouvelles études et restons à la disposition de vos services.

En vous souhaitant bonne réception de ces lignes et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre considération distinguées.

LE CONSEILLER ADMINISTRATIF

DELEGUE

très amicalement,



Jean-Marc COMTE